

Titre du cours / Kurstitel		Langue / Sprache
Travaux dangereux - Mise en œuvre de l'annexe 2 du plan de formation		Français
Description-Contenu / Kursbeschreibung-Inhalt		
Le cours vise à comprendre ce que sont les travaux dangereux et leur contexte dans le cadre de la formation professionnelle initiale. Par ailleurs, l'intervenante profitera d'expliquer le fonctionnement de l'annexe 2 et de donner des pistes pour l'application pratiquée sur la place de travail. Une mise en pratique est prévue après la première demi journée, l'autre demi journée prévoit des échanges entre les formateur/-trice-s suite aux travaux personnels, avec adaptations/corrections de l'intervenante		
Objectifs de formation / Bildungsziele		
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le contexte des travaux dangereux et appréhender l'annexe 2 du plan de formation ; • Mettre en pratique dans son propre contexte institutionnel et échanger avec d'autres formateur/-trice-s. 		
Public-cible / Zielpublikum		
Formateur/-trice de tous les métiers OrTra		
Prérequis / Voraussetzungen		
Avoir pris connaissance de l'annexe 2 de sa profession		
Matériel de cours / Kursmaterial		
Annexe 2 du plan de formation de sa profession et aide-mémoire no 22 : www.am.formationprof.ch (chaque participant-e apporte/imprime ses documents)		
Durée de cours / Kursdauer	Prix du cours / Kurskosten	
2 x 1/2 jour	CHF 170.00	
Date-s du cours / Kursdatum/-daten	Horaires / Zeitplan	
Jeudi 26 septembre 2019 Jeudi 17 octobre 2019	2x 08.30-11.45	
Lieu de cours / Kursort		
OrTra Santé-Social – Fribourg, rue de Rome 3, 1700 Fribourg		
Intervenant-e-s / Referent-Inn-en		
Sandra Hänggeli		
Délai d'inscription – Anmeldefrist		
Jeudi 5 septembre 2019		

Veillez lire attentivement nos conditions de participation lors de l'inscription via le site internet.
Die Teilnahmebedingungen befinden sich auf dem Online-Anmeldeformular.